



AU BOUT DU JARDIN

Dans ce numéro :

Éditorial

Éditorial	P 1
Les mauvaises herbes	P 2 à 3
Restauration du Palais (suite)	P 4 à 5
La Durance	P 5
Art floral	P 6
Flore et Pomone	P 6
Notre librairie	P 7
Bourse aux plantes	P 7
Le pêle-mêle	P 8
La SCAH, il y a 127 ans	P 9
La SCAH dans les Highlands	P 10

Cher(e)s sociétaires,

Depuis plus de dix ans, à chaque trimestre, j'écris quelques lignes pour vous informer sur des points ou événements importants que vit notre association.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de partager avec vous une situation de notre SCAH qui, dans tous les domaines, semble plutôt sereine, qu'il s'agisse de gestion, d'activités, de participation dans toutes les sections, de contacts amicaux entre les sociétaires, du dynamisme chaleureux de nos professeurs et de l'encadrement assuré par nos sociétaires.

Le plus important cette année c'est évidemment le Palais entièrement restauré : il y fait bon vivre lors des cours, des conférences et des manifestations ; les gestionnaires de notre vénérable association "s'y agitent", ne serait-ce que dans notre bibliothèque où, peu à peu, grâce à sept sociétaires dévoués, les ouvrages réintègrent lentement leurs rayonnages.

C'est pratiquement la fin de notre session avec un printemps pluvieux qui a contrarié bien des jardiniers et des botanistes. Espérons que l'été verra enfin soleil et chaleur pour que nous puissions profiter pleinement de nos espaces végétaux.

Je vous souhaite à toutes à tous un excellent été et j'espère vous retrouver, pleins de vitalité, dès le mois d'octobre prochain pour la session 2013/2014. N'oubliez pas d'inviter vos amis à nous rejoindre.

Très cordialement,

Le Président, Henri Lambert

Excellent été à toutes et à tous

Qu'est-ce qu'une « mauvaise herbe », ces adventices de nos jardins ?

... Lire p 2

Les « Mauvaises Herbes », suite (et pas fin!)

Qu'est-ce qu'une « mauvaise herbe », ces adventices de nos jardins ?

Selon Wikipedia, *une adventice désigne, pour les agriculteurs et les jardiniers, une plante qui pousse dans un endroit où on ne souhaite pas la voir se développer (Champs, massifs...) car elle risquerait d'entrer en concurrence avec les plantes cultivées.* C'est le sens que donnait Edo Malloggi dans le n°38. Et pourtant, quand nous enlevons le Pourpier (1) de nos jardins pour qu'il ne gêne pas des semis de Radis, il peut aussi contribuer à une bonne salade.



L'Ortie (2) est une vraie plaie dans nos jardins enrichis en Azote mais elle intervient avec bonheur dans une soupe, ou en purin pour lutter contre les parasites végétaux ou en engrais, voire en phytothérapie ou ses indications sont nombreuses.



On peut aussi reprendre la définition qu'en donnait le philosophe américain Ralph Waldo Emerson (1803-1882) : « *une mauvaise herbe est une plante dont n'a pas encore découvert les vertus* » ou, pourrait-on ajouter « *dont on a oublié les vertus* ». Et, en fait, rares sont les plantes qui n'ont pas, à un titre ou à un autre, des vertus !

Mais que faire de ces herbes non désirées !!!

Sans être exhaustif car les plantes herbacées pouvant coloniser nos jardins se comptent par centaines, voyons au travers de quelques exemples les problèmes qui se posent et des solutions possibles.

- De nombreuses plantes (les Trèfles, ...) sont utiles pour les insectes pollinisateurs, eux-mêmes indispensables pour nos fruitiers ; d'autres servent de relais à des prédateurs des parasites de nos jardins (l'Inule visqueuse(3) contre la Mouche de l'Olivier...);



certaines sont une source alimentaire complémentaire de nos légumes (Pissenlit(4), Pourpier, Coquelicot...).



Mais elles ne sont pas souvent compatibles avec nos semis et plantations. **Solution** : si on en a la possibilité, réserver une ou des surfaces enherbées, sans les couper, ce sera une réserve modeste mais utile de « biodiversité ».

- A l'inverse, nos semis sont concurrencés par les plantes de chez nous (Pissenlit, Graminées, Coquelicot...) dont la caractéristique est qu'elles sont parfaitement adaptées aux conditions locales. Elles ont donc une tendance hégémonique par rapport à nos graines importées. **Solution** : proscrire toutes mauvaises herbes dans les semis. Pour cela, selon les conseils de Paul, préparez la surface en question un mois avant, arrosez la pour favoriser le développement des graines « sauvages ». Peu avant de semer, binez ou arrachez toutes les mauvaises herbes. Ne nous leurrions pas, d'autres vont germer, mais moins.

- Mais comment faire lorsque l'on veut un terrain « propre », sans être gêné en permanence par ces herbes indésirables ? Deux remarques préliminaires : d'une part nous n'utiliserons **pas de désherbants chimiques**, dont la nocivité environnementale est prouvée et d'autre part, **il y aura toujours des herbes indésirables**. On essaiera donc de les limiter. **Solutions** : les paillis, très utiles aussi contre l'érosion des sols par la pluie et pour garder une humidité et une souplesse aux sols.

->Les paillis artificiels : ce sont des bâches de plastique (ou d'intissés) que l'on pose sur la planche préparée pour mettre dans des orifices les plantes désirées, restant en place quelques années. Pas très beau mais efficace, pour les fraisiers par exemple.

->Les paillis minéraux : ce sont des graviers et autres cailloux mis sur une certaine épaisseur. Ces paillis sont intéressants dans des espaces d'agrément (rocaillies et succulentes). Plus chers, jolis, ces paillis limitent mais n'empêchent pas toutes les mauvaises herbes, qui sont alors plus délicates à enlever.

->Les paillis organiques : le BRF (Bois Raméal Fragmenté) bien sûr (revoir les textes et conférences d'Edo), la paille, les copeaux, les feuilles mortes mais aussi les débris de tontes et de divers broyats. Il en faut une bonne épaisseur (7-8cm) et en remettre tous les ans un peu. Le grand avantage de ce système est un apport nutritif continu. Mais, s'il limite bien des mauvaises herbes, d'autres passent au travers (Chiendent (5), Oxalis(6), Violette, Pissenlit, ...). Il est indispensable de bien désherber avant de mettre ces paillis.



-Comment désherber les allées encailloutées ? Tout d'abord, faut-il avoir des allées sans plantes alors que certaines sont des couvre-sol résistantes aux passages ? De

plus, on ne peut pas facilement désherber des allées faites de gravier plus ou moins compacté au risque d'abîmer ses outils, l'allée, ou ses doigts ! **Une solution** pour ne pas employer de désherbant chimique : le désherbeur thermique. Pas cher, c'est un chalumeau à gaz avec lequel on « cuit » les herbes indésirables. Quelques jours après, elles meurent. Bien sûr, les graines et rhizomes profonds ne sont pas détruits... mais l'entretien est une activité permanente ! C'est clair, on ne peut pas supprimer le désherbage ! Alors, en vrac, **quelques trucs et conseils**. La dissémination de ces herbes se fait avant tout par les graines. Donc, arrachez-les ou coupez-les avant qu'elles ne grainent. D'autres se disséminent aussi par rhizome (tiges souterraines se ramifiant) : évitez le motoculteur sur le Chiendent et le Liseron(7) (les fleurs sont très jolies sur le sol...) qui découperont leurs rhizome en tout petits morceaux qui donneront autant de nouvelles plantes !



Ne mettez pas vos tomates et courgettes pourries sur le compost : les graines se développeront dans vos planches enrichies de ce compost (voir Edo n°38).

Décompactez (fourche bêche, grelinette) le sol, humide, les herbes s'arracheront plus facilement. Disposez des cartons, de vieilles moquettes dans les allées, l'herbe ne passera pas et, en plus, ce sont d'excellents pièges à limaces. D'autres recettes existent, nous n'en feront pas l'inventaire.

Pour conclure, provisoirement, ne nous laissons pas envahir par certaines « vraiment mauvaises herbes » comme le Chiendent, le Liseron ou l'Oxalis mais acceptons certaines qui, souvent, embellissent notre jardin comme la Bourrache et la Véronique petit chêne(8), les Violettes et d'autres encore.



Joël BESNARD

Histoire de la Restauration du Palais de l'Agriculture

Financement et Choix des Entreprises

Revenons aujourd'hui sur la restauration du Palais : nous en étions resté à la présentation de l'étude préalable qui était complètement terminée tant au point de vue technique que financier ; restait à savoir comment nous allions trouver les financements.

Premières prises de contact et première subvention

Première demande de subvention au **Conseil Général** : 300 000 euros. J'entreprends une démarche auprès du nouveau Président monsieur Christian Estrosi. Le rendez-vous est pris deux semaines plus tard et je présente notre projet avec notre demande de subvention. Sans doute mes arguments ont-ils été bons car, lors de la séance du Conseil Général qui suit, les élus nous accordent la subvention à l'unanimité. J'en reçois donc quelques jours plus tard l'annonce officielle.

Dans le même temps, j'entreprends aussi le dialogue avec les **Bâtiments de France** et je suis reçu par monsieur VERRIER qui est le patron de Nice.

Une fois de plus mon discours maintenant bien réglé me permet d'envisager une demande de subvention au niveau de l'État. Il faut se rappeler que notre Palais a été mis à l'inventaire des Bâtiments de France en 1991.

La première question que l'on m'a posée : avez-vous obtenu des subventions des institutions ?

À ma réponse positive, j'obtiens un grand sourire, mais de l'argent « nenni » car, de toutes manières, il n'y a plus d'argent au budget de cette année pour le Palais de l'Agriculture.

Il souhaite avoir une information précise sur les intervenants financiers ainsi que le montant des subventions qui nous seront éventuellement attribuées.

Nous nous quittons en très bons termes et je propose de monter un dossier pour la prochaine année étant entendu que, sur le principe, la participation de l'État sera de 20% de la première tranche des travaux.

Concernant le **Conseil Régional** le contact avec le vice-président se passe très bien. Il connaît déjà le projet (vote au Conseil Général dont il est élu).

Il nous explique que cette éventuelle subvention sera répartie sur les prochaines 4 années et ne représentera que 10% de la valeur de la restauration.

Il nous promet d'être notre interlocuteur auprès du Conseil Régional.

Une autre démarche auprès du **Crédit Agricole** nous a permis d'obtenir un rendez-vous avec la Direction Générale

et le Président de la caisse locale monsieur Gilbert AUDA.

De nouveau présentation du projet, arguments techniques puis financiers puis demande de subvention que j'évalue à 10% du montant global des travaux soit environ 240 000 euros.

Monsieur Auda nous promet de défendre notre cause auprès des instances dirigeantes du Crédit Agricole. Il faudra préalablement obtenir de nos administrations le versement des subventions promises.

Quelques semaines plus tard nous recevons la confirmation du Crédit Agricole s'engageant à nous sponsoriser à la hauteur de 44 000 euros pendant 5 ans sous réserve d'avoir la copie des versements des subventions des administrations concernées.

Pour conclure nous avons beaucoup d'espoir et un peu d'argent pour commencer la Restauration extérieure du Palais de l'Agriculture.

Deuxième tranche de subventions

D'ores et déjà je m'empresse de solliciter la seconde tranche de subvention qui, naturellement est beaucoup plus importante :

Conseil Général.....	900 000 euros
Bâtiments de France.....	103 000 euros
Crédit Agricole.....	88 000 euros (2 ans)

Toutes ces subventions une fois accordées représentent pour le Conseil Général 80% de la restauration extérieure, les 20% restants seront répartis en 3 parts : Bâtiments France, Crédit agricole et S. C. A. H.

Malgré toute notre bonne volonté **ces subventions se font attendre** et je dois arrêter le chantier faute de fonds disponibles.

Arrêt de 8 mois environ puis reprise dès la confirmation du Conseil Général et des Bâtiments de France.

Le Crédit Agricole pour sa part, au vu de la confirmation des institutions, nous propose une subvention de 88 000 euros en avance sur la totalité de notre partenariat mais qui ne sera pas exemptée d'intérêts 3.5%.

Avec ces aléas financiers nous nous retrouvons dans une crise de confiance et quelques personnes du Conseil d'Administration nous écrivent pour se désolidariser des votes demandés.

Heureusement le **Conseil** restant me témoigne d'une **grande confiance** et de ce fait nous continuons... à attendre.

Je voudrai ici faire une petite parenthèse et vous expliquer

la **procédure de contrôle** de l'ensemble des factures émises par nos entreprises.

1^{er} contrôle par M. Audoly, architecte : état d'avancement des travaux au regard de la facture présentée.

2^{ème} contrôle : en fonction des finances disponibles, je donne mon accord avec signature.

3^{ème} contrôle par les Bâtiments de France : nous expédions ces documents à la signature des Bâtiments de France.

4^{ème} contrôle par le Conseil Général : il contrôle l'ensemble des éléments et fait un envoi global au trésorier payeur général qui nous mandate la valeur de la ou des factures ainsi contrôlées.

Comme vous pouvez le constater la procédure est lourde mais sans faille.

L'ensemble des factures seront contrôlées de la même manière et suivies à la SCAH par Marc Arnéodo qui établit un tableau spécialement pour la Restauration du Palais.

Après 6 mois d'attente les subventions sont votées : le Conseil Général nous apporte un remboursement selon facture d'avancement des travaux avec le contrôle décrit précédemment.

Nous obtenons 10% des bâtiments de France avec remboursement sur présentation des factures et bien sûr la même procédure mise en place et qui, bien que relativement lourde, à très bien fonctionné pendant tout le temps de la restauration.

Nous disposons donc de 900 000 euros du Conseil Général et 183 000 euros des Bâtiments de France soit au total 1 083 000 euros.

Nous attendons la confirmation du versement de 134 000 euros du Crédit Agricole.

Après l'aspect financier, nous allons aborder l'**aspect technique**.

Le choix des entreprises

Montage de tous les échafaudages et mise en place d'une voile de tissu imprimé représentant le Palais de l'Agriculture (j'avais vu les mêmes toiles à Venise place Saint Marc. Nous en arrivons au choix des entreprises qui, bien sûr, doivent avoir l'agrément - Bâtiments de France -

Nous sommes 3 personnes pour faire ce choix :

L'Architecte des bâtiments de France en charge du dossier, Monsieur Antoine GRISI

L'Architecte du Palais, Monsieur Jean Dominique AUDOLY

Et bien sûr votre serviteur.

Naturellement le tout étant sous contrôle de l'architecte en chef des Bâtiments de France.

Après l'ouverture des enveloppes et quelques heures de

discussions, nous sommes tombés d'accord sur les choix qui nous ont semblé les plus rationnels :

Gros œuvre..... S M B R

Menuiserie..... FARFARO

Charpente et toiture... NICE CHARPENTE

Électricité, climatisation, téléphone, vidéo... PISTOLESI.

Et le grand jeu commença...

(A lire dans le prochain N° d'Au Bout du Jardin...)

Christian CHAUVEL,
Vice-président de la SCAH,
en charge de la rénovation du Palais de l'Agriculture

Suite à la visite

du prieuré de Salagon et
du château de Sauvan à Mane (photo : Danielle HOUZÉ)



La Durance

... Le ciel qui déversait des trombes d'eau depuis trois semaines, s'était, comme chaque soir, dégagé au crépuscule. Les nuages, encore gonflés de pluie, dérivèrent lourdement devant la pleine lune. Sous cette froide clarté fonçait le torrent entre ses berges incertaines. C'était une eau onctueuse comme du mortier, crêtée de vagues rebroussées par les fonds des gués, et qui offrait au regard de Monge sa couleur de pourriture...

... Ce torrent qui portait la montagne à la mer en un déchirant charriage éventrait les corridors de la nuit. Son vacarme étouffait même celui de la bourrasque qui soulevait les forêts de yeuses depuis les pentes de Ganobie jusqu'aux contreforts de Lure, là-bas, sur les ponchons de Mallefougasse. On la devinait seulement, à voir les arbres aspirés d'un seul coup vers la lune comme s'ils levaient les bras au ciel...

Extraits de "La maison assassinée" de Pierre Magnan

Textes choisis par Michèle GARNIER

Art Floral au Palais de l'Agriculture

Atelier d'Ikebana : rimpa



Cours de Evy BLANC, photos Monique GENEVRIER

Bouquet Occidental



Cours de
Michelle BERNADAC,
photos
Béatrice ROUSSIN

Flore et Pomone

... Au fin bout des branches dénudées, le vent rude de la Franche-Comté berçait mes poires grises à queues minces. Sous les Messire-Jean de plein vent, peu feuillus et écailleux, mûrissaient dès juillet d'autres poires précoces, tournant vite au farineux si l'on ne les récoltait à temps, et que les guêpes vidaient astucieusement. Elles les perçaient d'un seul petit trou, puis besognaient à l'intérieur et la poire gardait sa forme. Combien de fois ai-je écrasé dans ma main la jaune montgol-fière gonflée de guêpes? La cuisse-madame, je vois encore sa forme aussi suave que son nom, et je n'oublie pas les pommes choisies parmi les espèces que Mme Millet-Robinet nomme "dociles au cordon"... Avec le doux argent, le court-pendu, la belle-fleur, j'étais munie de pommes pour toutes les saisons, comme de prunes, quoique les arbres de reines-claude, les "monsieur jaune" et les "damas violet" fussent affaiblis et pleurassent la gomme. Filles innombrables de la Comté, une joue criblée de son, l'autre verte comme l'ambre, les mirabelles amies du Doubs pleuvaient sur les oreilles des chattes, et le chien gobait les meilleures.

Il y avait de si rouges, de si royales récoltes de cerises en juillet, qu'elles séchaient sur l'herbe, ridées et comestibles. ...

Extraits... de l'ouvrage de COLETTE, choisis par Michèle GARNIER

Notre Librairie

Vous y êtes accueillis les 1ers et 3èmes mercredi de 17 h à 18 h pour consulter sur place ou emprunter 2 revues ou 2 livres pour un mois maximum.

Nous disposons actuellement de **7 abonnements**.

Hebdomadaire : Pays des Alpes Maritimes.
Bimestriel : La Gazette des Jardins.
Trimestriel : Espèces : la revue d'histoire naturelle.
 Hommes et Plantes.
 Nice Historique.
 Revue des Orchidophiles de France.
 5 numéros par an : Sourgentin.

Revues de presse du trimestre

Pays des Alpes maritimes

- N° 535, du 28 mars au 3 avril 2013 : Sur les pas des mineurs de Vescagne.
 N° 536, du 4 avril au 10 avril 2013 : Art plastique, art éthique.
 N° 537, du 11 au 17 avril 2013 : L'aventure au long cours.
 N° 538, du 18 avril au 24 avril 2013 : La nature, un grand potager.
 N° 539, du 25 avril au 1^{er} mai 2013 : Les chèvres du bonheur.
 N° 540, du 2 mai au 8 mai 2013 : Le plant bio
 N° 541, du 9 au 15 mai 2013 : Un jardin qui leur convient.
 N° 542 du 16 mai au 22 mai 2013 : L'hymne à la rose.
 N° 543 du 23 mai au 29 mai 2013 : Duranus au temps de l'arsenic.
 N° 544 du 30 mai au 5 juin 2013 : Et la pêche créa Le Cros.
 N° 545 du 6 juin au 12 juin 2013 : Art minéral, passion végétale.

La Gazette des Jardins

N° 108, du 15 mars au 15 mai 2013 : Plantes dépolluantes.

Espèces : la revue d'histoire naturelle

N° 7, mars à mai 2013 : Vivre dans les déserts.
 N° 8, juin à août 2013 : Diversité des mammifères.

Nice Historique

N° 4, octobre – décembre 2012 : Le quartier anglais de la Croix de Marbre.

Sourgentin

N° 206, Lavoisier et bugadiéri.

Un Livre à emprunter

Les Plus Belles Roses du Début du XXème siècle.

Dominique VIGNERON

Bourse aux plantes



Cet été pensez à **faire des boutures** pour la bourse aux plantes **d'Avril 2014**.

Allez sur le site de la SCAH pour plus de précision, (dans le menu principal, rubrique jardinage, bourse aux plantes).



Nouveauté 2014 : une **"brocante du jardin"** sera organisée un dimanche d'avril.



Le pêle-mêle des Sociétaires

La SCAH au M.I.N. d'Azur en fête : bilan positif

Les 1 et 2 juin, la S.C.A.H. a participé aux manifestations du "M.I.N. en Fête".

Bien que l'emplacement du stand ait été cette année quelque peu difficile d'accès, nous avons pallié cet inconvénient par une présence et une qualité d'intervention de nos adhérents ayant répondu à l'appel lancé préalablement par Mail.

Le M.I.N. avait mis à disposition de la S.C.A.H. deux tentes. Elles furent les bienvenues et nous ont agréablement protégés des ardeurs du premier soleil.



Notre ami Francis Auda, pépiniériste nous avait remis deux oliviers à restructurer : un vrai cas d'école !

Dix-huit sociétaires ont été présents et actifs sur le stand durant ces deux journées, animant des démonstrations de taille d'oliviers sous la férule d'Henri, Claude, Joël...

Claude, Elisabeth, Chantal, Paul et les autres, renseignaient le public sur les multiples activités de notre association.

Un atelier d'Art floral Japonais Ikebana conduit par Jackye, dans une animation interactive, attirait de probables... futures adhérentes.



Les conférences d'Edo, sur le traitement des oliviers par l'argile ont passionné un auditoire attentif et intéressé.

Une innovation dans le domaine de la communication

médiatique ! L'explication "à la cantonade" de Jean Claude qui, tel un tribun, micro en main, a fait bénéficier les 10 000 visiteurs de la Fête de son Savoir sur la lutte contre le charançon rouge des palmiers.

Durant ces deux jours le soleil était au rendez-vous, un peu trop sur le Stand mais beaucoup dans nos cœurs. C'était une belle expérience et j'invite nos sociétaires à venir partager ces rencontres.

Jacques MUNOS

Septembre dynamique

Samedi 14 et Dimanche 15

de 10 h à 18 h

Journées du Patrimoine

Notre Palais de l'Agriculture sera ouvert au public(il est cité dans le guide Michelin vert.

Des sociétaires de bonne volonté seront les bienvenus pour assurer des permanences (2h minimum) afin de faire visiter le palais (et parler des activités de la SCAH si des questions sont posées).

Prendre contact avec le secrétariat début Septembre.

Journée des Associations

La journée des Associations se déroulera le **Samedi 21 septembre 2013** au Palais des expositions de 10 h à 18 h. Entrée Gratuite.

La S.C.A.H. aura un stand.

Appel est fait aux sociétaires de toutes les sections pour informer le public des activités proposées par la S.C.A.H. Des séquences de 2h et plus sont proposées.

Les volontaires peuvent s'inscrire dès à présent au secrétariat de la S.C.A.H. ou téléphoner à Jacques MUNOS au 06 98 55 07 84.

Projets

- En octobre : visite découverte, en bus, de Marseille (une journée).

- Du 6 au 11 octobre, séjour à Rome : jardins du Vatican - Tivoli. Groupe max. de 15 pers. Budget prévisionnel : 1000 €. Voyage en avion.

Petite annonce

Matériel agricole : recherche un **broyeur de végétaux**.

Contact : 06 98 55 07 84

La SCAH il y a 127 ans,

Par Guy TRAVERE

Extrait du bulletin N° 04 de la SCAH d'avril 1886

A Monsieur le Président de la Société centrale d'agriculture de Nice et des Alpes-Maritimes

Bien Honoré Collègue,

J'ai recueilli hier, installé sur les murs de ma propriété, (*la Cabra d'aur*, quartier de Cordoules, probablement l'ancienne AEGITNA de Polybe) à Vallauris, 13 pièges à oiseaux que j'ai déposés au bureau du Commissariat de police.

Ces engins étaient armés d'une grosse fourmie (sic...) ailée, comme appât (re sic ...). Deux d'entr'eux enserraient une fauvette que j'envoie au secrétariat de notre société d'agriculture.

Ces jolies fauvettes semblaient me dire : redonnez-moi la vie, mon bon Monsieur, car elle nous a été enlevée au printemps de nos amours, alors que non loin, nous avons achevé le berceau de nos enfants. En effet, je trouvai à quelques mètres d'elles un petit nid dans un buisson de chêne vert. Si donc ce nid continue à rester vide, je le déposerai aussi dans notre cabinet d'ornithologie. Ne pouvant pas accorder à ces pauvres petits êtres ce qu'ils me demandent, je viens vous prier de les faire empailler, c'est tout ce qui m'est possible de réaliser en leur faveur.

J'y ajouterai encore ceci : en ce moment de passage de culs blancs, oiseaux émigrants qui arrivent sur nos plages méditerranéennes, (re-re sic...), il serait à désirer :

1° Que chaque possesseur de terrain, principalement ceux dont les propriétés occupent des points culminants en fissent fréquemment la visite et suivissent mon exemple.

2° Que l'autorité supérieure donnât des ordres sévères aux agents chargés de cette surveillance.

Voici à ce sujet un passage très intéressant que je trouve dans un livre sur l'ornithologie...:

" Il est urgent d'imposer un frein à la cupidité et à la barbarie des tendeurs de raquettes... La fortune territoriale de la France est totalement compromise par ce débordement scandaleux d'insectes dévorants qui envahissent nos cultures... Or, la première mesure à prendre pour arrêter ce fléau... n'est pas de consulter les savants... mais d'empêcher ces plantes de périr, en plaçant au plus vite sous la sauvegarde de la loi les petits oiseaux insectivores à qui Dieu a commis le soin de sauvegarder les récoltes de l'homme. Et il n'est que temps, je le répète, d'appliquer au mal le remède que la nature prévoyante a mis, elle-même auprès de la loi et qui consiste, par exemple, à interdire absolument *la chasse aux petits oiseaux pendant trois ans au moins...*

Je vous prie, Monsieur le Président, de faire insérer la présente lettre dans le prochain numéro de notre bulletin-journal, et de bien vouloir agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

BEUF

1er Vice-président de la Société d'agriculture

SOCIETE CENTRALE D'AGRICULTURE
et D'HORTICULTURE

*Palais de l'Agriculture
113 Promenade des Anglais
06200 NICE*

Téléphone / Fax : 04 93 86 58 44
Courriel : scanice1@gmail.com

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !

<http://www.scah-nice.fr/>

Et aussi <http://scanicehistorique.free.fr/>

Permanences d'été au Palais de l'Agriculture :
Juillet : permanences : les mercredis 15h-18h
Août : fermé. Uniquement répondeur et courriel.
Septembre : reprise des permanences les
mercredi et jeudi : 15h-18h.

La SCAH dans les Highlands



Race bovine locale en
voie de disparition.



Le loch le long duquel s'épanouit le magnifique
jardin d'Inverewe avec ses spectaculaires rhodo-
dendrons (58ème parallèle).

Ben Nevis : le plus haut
sommet d'Ecosse : rare-
ment visible...1350m d'alti-
tude.



La lande et ses tapis d'ajoncs en fleur qui embau-
ment.



L'imposant
château mé-
diéval au cœur
d'Edimbourg,
dominant la
ville.

Le Lochness et les
ruines du château
d'Urquhart où
eurent lieu de
nombreux com-
bats sanglants.



Crédit photos :
G. & D. LE SCOUR/
A. M. VIRLOGEUX/
D. HOUZÉ